

28 MAI 2015

ÉLECTIONS CNESER

Collège des personnels scientifiques des bibliothèques

**Conservateurs et conservateurs généraux  
POUR AMÉLIORER, ÉLARGIR ET PROMOUVOIR  
LE SERVICE PUBLIC  
VOTEZ et FAITES VOTER SNASUB-FSU**

*Conservateurs et conservateurs généraux de l'enseignement supérieur, le 28 mai 2015, vous allez élire vos représentants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) : un titulaire et deux suppléants.*

**7 ans après la promulgation de la loi LRU, avec le passage aux RCE, puis la loi « Fioraso », les financements au mérite incarnés par « l'Opération Campus » et les « investissements d'avenir », le démantèlement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique ne cesse de s'aggraver...**

■ **Diminution drastique des postes dans tous les domaines** (formation, recherche, fonctions support, documentation), augmentation de la part de l'emploi précaire, moyens de fonctionnement en baisse constante, recul de la qualité et de la diversité des formations et des conditions d'accueil des étudiants,... La « stratégie de l'excellence » ne paye pas !

■ **Fusions d'universités et créations de COMUEs**, le plus souvent réalisées à la hâte sans réel projet scientifique ou pédagogique, dans le seul but d'obtenir une visibilité « à l'international ». Elles ont montré leurs limites et leurs dangers : déséquilibres dans la représentation des établissements constitutifs dans les instances des nouvelles structures, dégradation des conditions de travail des personnels, difficultés budgétaires accentuées, dysfonctionnements récurrents et baisse de la qualité de service, risquant d'affaiblir, à terme, la diversité de l'offre de formation et de recherche.

**Au CNESER, vos élu-e-s SNASUB-FSU se battent pour promouvoir une formation universitaire de qualité pour tous, sur tout le territoire, une politique de recherche scientifique ouverte, citoyenne, répondant aux grands enjeux intellectuels et sociétaux du 21<sup>e</sup> siècle.**

**La composition du CNESER**

**100 membres, dont 60 % d'élus**, représentant les personnels et les étudiants des établissements publics d'enseignement supérieur et des établissements publics de recherche + des représentants des « grands intérêts nationaux » (syndicaux et associatifs) et de diverses institutions (ministères, parlement...). **Son rôle est d'autant plus important qu'il a évolué dans sa composition depuis 2011.** En fusionnant avec le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT), il s'est, en effet, élargi dans sa composition et ses missions. Il est composé de 4 collèges : professeurs et personnels de niveau équivalent, autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, personnels scientifiques des bibliothèques, personnels administratifs, techniques et de service.

**Le rôle du CNESER**

**Il est obligatoirement consulté sur :**

- **la stratégie nationale** : en matière d'enseignement supérieur et de recherche, rapports au parlement...
- **les structures** : créations, suppressions ou regroupements d'établissements (dont les COMUEs) ;
- **la recherche** : projets relatifs à son organisation et à l'emploi scientifique ;
- **les moyens** : répartition des emplois et des budgets entre les établissements ;
- **les formations** : cadre national des formations, diplômes nationaux, accréditation des établissements ;
- **la législation et la réglementation** concernant les formations supérieures.

**Le CNESER est une importante caisse de résonance** des préoccupations de la communauté universitaire et de recherche. Il est un **lieu de débat, d'élaboration, d'information et d'alerte**. Son expression (interpellations du ministère, motions, communiqués de presse ...) a vocation à être reprise et amplifiée dans les établissements. Dans sa nouvelle configuration, **il disposera d'une capacité d'auto-saisine** permettant l'appréhension collective et diverse des grands enjeux du service public d'ESR.

**VOTEZ**



**SYNDICAT NATIONAL DE L'ADMINISTRATION  
SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET DES BIBLIOTHÈQUES  
FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE**



**Membres d'une fédération forte de nombreux syndiqués dans l'enseignement supérieur, les élus du SNASUB-FSU seront particulièrement vigilants et porteront au CNESER leurs propositions en phase avec les élus des autres syndicats de la FSU.**

**Au CNESER, entre 2011 et 2015, les élu-e-s FSU sortants ont été en première ligne :**

- **CONTRE les dispositions antidémocratiques de la loi ESR et l'illusion d'autonomie instaurée par la loi LRU ;**
- **CONTRE le désengagement de l'État** (réductions budgétaires, charges non compensées), asphyxiant les établissements et contre les promesses fictives (on attend toujours les 1 000 créations annuelles d'emplois annoncées) ;
- **CONTRE les COMUEs et les regroupements imposés.** Élaborés sans participation des personnels et des étudiants, générateurs de strates peu démocratiques, pilotés par la course aux financements IDEX et ISITE, ils dessinent un ESR fortement régionalisé, à plusieurs vitesses, où la présence importante des établissements privés remet en cause la notion même de service public.

**Au CNESER, les candidat-e-s du SNASUB-FSU, que vous élirez...**



Christine STOTZENBACH

Université Paris-Est Marne-la-Vallée  
SCD, titulaire



Philippe RUSSELL

Université Joseph Fourier, Grenoble 1  
SICD1, suppléant.



Delphine COUDRIN

Université de Bordeaux - Direction  
de la documentation, suppléante.

**... continueront de se battre avec tou-te-s les élu-e-s FSU :**

■ **POUR UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE AMBITIEUSE**

Le désengagement de l'État du service public d'enseignement supérieur et de recherche fait peser des menaces graves sur l'avenir de secteurs entiers de la formation et de la recherche. Avec l'explosion des coûts de la documentation électronique, ces restrictions budgétaires ont des conséquences dramatiques sur la politique documentaire des établissements. Plus de la moitié des SCD ont connu, ces trois dernières années, des baisses de budget, parfois drastiques. A Paris Descartes, la BIU Santé, bibliothèque de référence internationale dans son domaine, a été contrainte, en 2014, de se désabonner de 2/3 de ses revues électroniques, de la moitié de ses bases de données et de toutes ses revues imprimées. En 2015, cette situation catastrophique semble devoir perdurer, avec les conséquences désastreuses qu'on imagine.

**Pour combattre ces politiques d'austérité** qui affaiblissent le service public, le CNESER est un relais important pour exiger une **augmentation des financements** à la hauteur des besoins, les **créations d'emplois statutaires** indispensables à une offre de qualité et des **critères clairs de répartition des budgets et des postes.**

■ **POUR UNE RÉELLE DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ASSURANT LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DANS LEURS ÉTUDES DE TOUS LES ÉTUDIANTS ;** un cadrage national de formations diversifiées et renouvelées permettant la poursuite d'études et la sortie qualifiante, reconnues par des diplômes nationaux ; le rapprochement de l'ensemble des formations supérieures publiques ; une réflexion et des dispositifs nationaux de soutien à l'innovation pédagogique.

■ **POUR DES ORIENTATIONS DE RECHERCHE DÉBATTUES DÉMOCRATIQUEMENT, LE RESPECT DES LIBERTÉS ACADÉMIQUES DANS L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS ;** des critères d'évaluation de la recherche, des formations et des établissements élaborés par des instances comprenant une majorité d'élus ; un maillage territorial cohérent assis sur des coopérations scientifiques librement choisies en France et à l'international.

■ **POUR LE MAINTIEN D'UNE FILIÈRE BIBLIOTHÈQUE GÉRÉE AU NIVEAU NATIONAL.**

**Au CNESER comme dans toutes les instances, vos élu-e-s du SNASUB-FSU, compétents sur les dossiers et porteurs des valeurs d'un syndicalisme exigeant et déterminé, de propositions et de transformation sociale, feront entendre votre voix :**  
**VOTEZ ET FAITES VOTER SNASUB-FSU**